

Datum: 11.03.2026

Autor: Marie Maurisse

C'est toujours la gabegie dans les caisses de chômage



De nombreux Vaudois n'ont pas reçu leurs allocations de janvier ni de février. Les retards semblent particulièrement importants chez Unia.

Mardi 10 mars 2026, une cinquantaine de personnes attendaient d'être reçues à la caisse de chômage Unia place Chauderon, à Lausanne. La plupart d'entre elles n'avaient pas reçu leurs indemnités pour le mois de février et se trouvaient dans une situation très délicate. La caisse accuse un important retard et est fermée tous les après-midi.

24 heures/Odile Meylan

Abonnez-vous dès maintenant et profitez de la fonction de lecture audio.

S'abonner Se connecter

BotTalk

En bref:

Mardi 10 mars, une cinquantaine de personnes attendaient leurs indemnités à la caisse Unia de Lau-

sanne.

Depuis janvier, des milliers d'assurés subissent des retards dus à un bug informatique du SECO.

Certains assurés ont dû emprunter de l'argent ou recourir à l'aide sociale pour survivre.

Place Chauderon, la caisse de chômage Unia de Lausanne n'ouvre généralement qu'à 9 h. Mais mardi 10 mars, à 8 h 45, une trentaine de personnes attendaient déjà patiemment dans les escaliers menant au bureau de la caisse, situé au 1er étage. La permanence était fermée la semaine dernière et n'a rouvert que les matinées. Les heures passant, la file s'est rallongée pour atteindre une cinquantaine de Lausannois.

Parmi eux se trouve Sam, trentenaire vêtu d'une chemise, qui travaillait dans la comptabilité jusqu'en décembre dernier. Depuis, il n'a strictement rien reçu de la caisse. «J'ai appelé plusieurs fois, ils m'ont dit qu'ils allaient s'en occuper, mais je n'ai toujours rien vu venir. Mon dossier est complet, insiste-t-il. C'est un droit que nous avons, ce n'est pas normal d'être traités comme ça. Je risque d'être mis aux poursuites, ce qui me poserait problème pour retrouver du travail dans mon domaine. Je n'ai pas envie d'aller au social, alors en ce moment, c'est ma sœur qui me dépanne.»

À côté de lui, les gens hochent la tête: ils sont exactement dans la même situation. La plupart ont reçu

des allocations tardives pour janvier, mais aucune pour février. Un poseur de parquet, de peur de se faire expulser de son logement, est allé au service social, qui lui a payé son loyer dans l'attente de ses allocations chômage. Mais ces démarches lui ont pris des jours.

Les caisses vaudoises encore sous pression

Le changement de système informatique de l'assurance chômage, piloté par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) en fin d'année dernière, a été catastrophique. Il a généré dès le 1er janvier des retards de paiement pour des dizaines de milliers d'assurés dans tout le pays. Depuis, le SECO assure que les principaux bugs se sont réglés, tout en convenant qu'il reste une lenteur de traitement. Comme l'AVS, le chômage est une assurance sociale obligatoire payée par tous les salariés et leurs employeurs.

En 2025, chaque mois, en moyenne 21'000 personnes résidant dans le canton de Vaud ont perçu des indemnités chômage. Dans ce canton, comme dans d'autres, plusieurs caisses coexistent pour gérer la distribution des allocations: celle publique, qui regroupe 73% des assurés, et d'autres privées. Parmi ces dernières, on compte la caisse OCS (7%) et celle liée au syndicat Unia (18% des assurés vaudois). En théorie, un assuré choisit librement sa caisse au moment de son inscription à l'Office régional de placement (ORP) de son domicile. Dans les faits, beaucoup ignorent qu'ils ont le choix et n'ont que peu de visibilité du marché existant.

Manque de rigueur

Les caisses sont contrôlées tous les deux ans par le SECO. Dans un rapport publié en 2018, celui-ci constatait une dégradation de la rigueur administrative des caisses, illustrée par une hausse constante des erreurs commises dans des dossiers, qui con-

cernaient 3,5% des dossiers contrôlés en 2016, contre seulement 1,4% en 2006. Pour expliquer ces fautes de gestion, les responsables pointaient du doigt la complexité grandissante des dossiers des assurés ainsi que les incertitudes liées à la mise en place de nouveaux outils de gestion électronique.

À Genève, un rapport de l'État a récemment révélé des dysfonctionnements qui exposent la caisse «à des risques d'erreurs et de fraude élevés». Dans le canton de Vaud, un audit de la Cour des comptes avait pointé du doigt un «manque de rigueur» de la caisse cantonale, mais plutôt sur le volet «insolvabilité».

Précarité des assurés

À l'entrée de la caisse Unia, un chargé de sécurité est en poste pour éviter les échauffourées. L'ambiance est pourtant très paisible, malgré les situations précaires. Plusieurs artistes font aussi la queue. «Je suis inscrit depuis dix ans et je n'ai jamais vu ça, explique Gaëtan. J'ai tout juste payé mon loyer. Grâce à la carte culture, je peux aller chez Caritas.» Quelques mètres plus loin, Carine, comédienne, est fébrile. «J'ai emprunté des sous à des amis et acheté des pâtes pour nourrir mes enfants, dit-elle. C'est dur.»

À côté d'elle, une dame qui travaille dans «l'international» sort son ordinateur. «Ils ne se rendent pas compte de la situation, enrage-t-elle. En deux mois, j'ai vidé la petite épargne que j'avais et j'ai même reçu une mise en demeure. Certainement qu'à Berne, ils se disent qu'on devrait trouver du travail au lieu de râler. Les chômeurs, tout le monde s'en fiche...»

La caisse Unia est particulièrement touchée

De l'autre côté de la place Chauderon se trouve la caisse cantonale de chômage. Là, il n'y a pas de queue. Les bureaux sont également fermés les

après-midi, exceptionnellement, pour permettre au personnel «d'absorber le volume de travail actuel», est-il indiqué sur leur site. «La situation s'est désormais stabilisée, précise cependant la porte-parole du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine. Les assurés sont indemnisés dans des délais raisonnables, généralement de deux à trois jours et jusqu'à une semaine pour les dossiers les plus complexes.»

La caisse Unia a-t-elle plus de retard dans le paiement des allocations? Entre le 6 janvier et fin février, elle a versé environ 21 millions de francs d'indemnités de chômage dans le canton de Vaud. Sur 30 collaborateurs, trois sont en arrêt de travail. Les guichets de Lausanne, Vevey et Aigle ont été fermés la semaine passée. Ceux de Lausanne et Vevey ont rouvert, mais celui d'Aigle pas encore. «Dans le canton de Vaud, la charge de travail demeure élevée en raison des difficultés liées au nouveau système informatique du SECO, explique le service de communication d'Unia. Nous déplorons les désagréments occasionnés et mettons tout en œuvre pour assurer le versement des indemnités dans les meilleurs dé-

[Link öffnen](#)

lais.»

Le syndicat rappelle que tant que son droit à l'indemnisation n'est pas clarifié, une personne a le droit de changer de caisse. Une fois que le «délai-cadre» est lancé, elle doit en revanche y rester pendant vingt-quatre mois. Interpellé par plusieurs députés romands, le conseiller fédéral Guy Parmelin a rappelé lundi 9 mars au parlement que «la loi ne prévoit pas de compensation générale pour des lenteurs dans le paiement de l'indemnité».

Newsletter

«Dernières nouvelles»

Vous voulez rester au top de l'info? «24 heures» vous propose deux rendez-vous par jour, pour ne rien rater de ce qui se passe dans votre Canton, en Suisse ou dans le monde.

Autres newsletters

Vous avez trouvé une erreur? Merci de nous la signaler.

0 commentaires